



Paris, le 5 Mars 2024

## Les postières et les postiers intéressés par leur... SALAIRE !!!

Alors que La Poste a annoncé ses résultats pour l'année 2023, certaines organisations syndicales (CFDT, FO, CFTC, CGC et UNSA) se félicitent du versement d'un intéressement de 524,47 euros net à La Poste. Outre le fait que ce dernier est en baisse de 341,25 euros du fait de l'accord signé par les mêmes organisations, la CGT rappelle que les primes, intéressements et autres modes de rémunération ne peuvent se substituer à des augmentations pérennes de salaires.

La mise en œuvre des accords d'intéressement vise à diviser les postiers, à les amener à adhérer aux orientations de l'entreprise et à effacer la notion de salaire. L'intéressement est calculé par rapport au bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements. Pour que cet indicateur soit élevé, l'emploi et les salaires doivent être bas. Depuis 2001, année de mise en place à La Poste de l'intéressement négocié dans le dos de la CGT, l'intéressement s'est accompagné de 23 années d'austérité salariale et de plus de 100 000 emplois supprimés.

L'intéressement est également soumis à impôt sur le revenu pour le salarié mais est déductible des cotisations sociales pour l'employeur. L'impact se ressent à la fois sur la sécurité sociale privée de ressources supplémentaires mais également sur les droits individuels avec des montants de retraite au ras des pâquerettes. Enfin, versé au prorata du temps de présence, il pénalise lourdement les agents à temps partiel (*on pense notamment aux femmes et/ou malades*).

### L'intéressement est à la fois dangereux et injuste : il doit céder sa place à l'augmentation générale des salaires

La CGT se bat et mobilise les postières et les postiers pour des augmentations de salaire. Le salaire c'est pour la vie, les primes et l'intéressement c'est au bon vouloir du patron. Ceux qui disent le contraire et se félicitent de ces modes de rémunération sont de dangereux démagogues et sont prêts à tout avec en vue les prochaines élections aux CSE en octobre prochain. Depuis septembre, la CGT mobilise et a fait évoluer les négociations salariales.

Après les mobilisations du 15 et du 20 février, la direction a été contrainte de poursuivre la négociation. Après des propositions à 0% avant le mois de décembre, puis 2,5 % en janvier, 3,2 % en février. Aujourd'hui, La Poste propose 3,5% d'augmentation générale et la revalorisation de toutes les grilles. Cela est encore insuffisant mais est à mettre à l'actif des milliers de postiers qui ont signé la pétition salaires et se sont mobilisés. Cela ne s'est certainement pas joué entre 4 yeux à la direction comme certains voudraient le faire croire.

## **Tous les matins, des centaines de milliers de travailleurs du groupe se lèvent pour un salaire de misère, ils sont sous contrats et statuts différents, subissent le dumping social, la dégradation des conditions de travail et une inflation record...**

Car la hausse des prix se poursuit. Les prix de l'énergie ont augmenté de près de 24 % en deux ans Les prix de l'alimentation ont augmenté de plus de 16 % et devraient encore bondir de 10 à 12 % selon le patronat de la grande distribution. Ces hausses ne sont pas directement liées à la hausse du coût de l'énergie ou des matières premières mais principalement à la hausse des profits des entreprises. Le taux de marge de l'industrie agro-alimentaire est supérieur à la période avant crise sanitaire, et, selon l'Insee, 40 % des hausses des prix alimentent les profits des industriels. Pour permettre aux salariés de continuer à vivre dignement et de profiter du fruit de leur travail, il est aujourd'hui plus que nécessaire d'augmenter les salaires !

## **À LA POSTE, LES MOYENS EXISTENT POUR AUGMENTER LES SALAIRES**

En 2023, le groupe La Poste a généré un chiffre d'affaires de plus de 34 milliards d'euros. Après déduction de l'ensemble des dépenses, y compris les salaires et les augmentations générales gagnées par les postiers, le Groupe a généré un résultat d'exploitation de 1,68 milliards d'euros, fruit du travail des postiers (*soit près de 10 000 euros par agent !!!*). Il y a aujourd'hui plus de 22 milliards d'euros de trésorerie dormante pour augmenter les salaires des postiers !

## **CE NE SONT PAS DES MIETTES QUE NOUS VOULONS MAIS DES SALAIRES QUI NOUS PERMETTENT DE VIVRE, LA MOBILISATION POUR LES SALAIRES DOIT SE POURSUIVRE**

### **APRÈS CONSULTATION DE L'ENSEMBLE DES PERSONNELS, LA CGT PROPOSE :**

- Une augmentation de salaire immédiate de 10% à minima pour compenser la perte du pouvoir d'achat
- L'attribution du 13<sup>ème</sup> mois
- Un véritable dispositif de déroulement de carrière transparent par l'accès à la promotion
- Une égalité salariale femmes/hommes sur la base : « à travail égal, salaire égal »
- La revalorisation du complément de rémunération et que celui-ci soit lié au grade et non à la fonction
- Une revalorisation de l'ensemble des grilles salariales des salariés de droit privé et des fonctionnaires
- L'abandon du critère présentéisme dans les différentes primes
- La prime de pouvoir d'achat à la fonction publique qui doit être versée et à tous les postiers

**PARTOUT, DANS TOUS LES SERVICES,  
EMPLOYÉS, CADRES,  
CONTINUONS DE NOUS FAIRE ENTENDRE  
POUR NOS SALAIRES !!!**

**SERIEUX, UTILE, COMBATIF, LA CGT, LE SYNDICAT QUI SE BAT POUR LES POSTIERS !**

**\*ATTENTION, en l'absence de choix communiqué sur le site [www.epargnesalariale.labanquepostale.fr](http://www.epargnesalariale.labanquepostale.fr) avant le 2 avril, la prime d'intéressement sera automatiquement versée sur le PEG et ne sera pas payée.**

**La somme sera bloquée pour une durée de 5 ans.**